

**Travaux de rénovation et de réhabilitation
des parcs et promenades
Crédit cadre annuel 2005**

Préavis N° 2004/37

Lausanne, le 16 septembre 2004

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 800'000 francs nécessaire à la couverture des frais de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation des parcs et promenades publics pour l'exercice 2005.

2. Préambule

Les parcs et promenades, y compris une centaine d'emplacements de jeux, les espaces verts scolaires, les zones sportives, les bois et forêts urbaines, les zones vertes accompagnant les voies de circulation (bermes, ronds-points) représentent les 355 hectares d'espaces verts entretenus sous la responsabilité du service des parcs et promenades.

Afin de ne pas laisser ce patrimoine se dévaloriser, se détériorer de manière irrémédiable et, enfin, de répondre aux attentes des administrés (notamment la sécurité des personnes âgées et des enfants), le crédit cadre permet de réagir dans les meilleurs délais.

3. Situation du crédit cadre 2003 au 3 septembre 2004

Comme rappelé dans les précédents préavis, l'ouverture de chantiers est tributaire, non seulement des travaux effectués par d'autres intervenants, mais aussi de la survenance d'urgences. Ceci explique que la liste des objets prévus n'a pas pu être réalisée intégralement.

I) Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public

Prévu	fr. 290'000.00	(avenue de Montoie, rue du Maupas/24 Janvier, prises d'eau, plantations d'arbres d'avenue)	
Engagé	fr. 315'000.00		
Payé	fr. 269'013.30		
Montant final estimé			fr. 290'000.00

II) Travaux de réfection de parcs et des promenades

Prévu	fr. 550'000.00	(Bourdonnette quartier, Valency, Sallaz, Bois-Gentil, Volières de Mon-Repos)	
Engagé	fr. 525'000.00		
Payé	fr. 485'766.75		
Montant final estimé			fr. 541'000.00

III) Travaux d'adaptation et d'amélioration de places de jeux et de leurs équipements

Ces dernières années, dans l'attente de la fin des études nécessaires à la préparation du préavis de demande de crédits d'ouvrage pour la réhabilitation et réfection des places de jeux, le crédit cadre a permis de parer aux urgences.

Prévu	fr. 160'000.00	(interventions liées à la sécurité)	
Engagé	fr. 162'000.00		
Payé	fr. 161'786.25		
Montant final estimé			<u>fr. 162'000.00</u>

Montant général estimé (montant du crédit cadre fr. 1'000'000.00)

fr. 993'000.00

4. Situation du crédit cadre 2004 au 3 septembre 2004

I) Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public

Prévu	fr. 180'000.00	(avenue du Grey-Bergières – prises d'eau, plantation d'arbres d'avenue)	
Engagé	fr. 100'000.00		
Payé	fr. 32'704.85		
Montant final estimé			fr. 100'000.00

II) Travaux de réfection de parcs et des promenades

Prévu	fr. 470'000.00	(Bourdonnette quartier, Valency, place du Vallon, étang du Bourget, ancienne barbotière de Vidy, Jardin du Souvenir)	
Engagé	fr. 458'000.00		
Payé	fr. 96'802.35		
Montant final estimé			fr. 550'000.00

III) Travaux d'adaptation et d'amélioration de places de jeux et de leurs équipements

Ces dernières années, dans l'attente de la fin des études nécessaires à la préparation du préavis de demande de crédits d'ouvrage pour la réhabilitation et réfection des places de jeux, le crédit cadre a permis de parer aux urgences.

Prévu	fr. 150'000.00	(interventions liées à la sécurité)	
Engagé	fr. 150'000.00		
Payé	fr. 50'588.15		
Montant final estimé			fr. 150'000.00

Montant général estimé (montant du crédit cadre fr. 800'000.00)

fr. 800'000.00

5. Interventions prévues en 2005

5.1 Travaux prévus

Ainsi que rappelé à chaque préavis, la liste des objets peut subir quelques modifications liées à des impératifs de gestion, des urgences ou des opérations privées entreprises par des tiers.

I. Travaux relatifs à des modifications des aménagements liés au domaine public

fr. 110'000.00

Les lieux d'intervention seront choisis selon le suivi des affaires et des travaux financés par d'autres services. Il est cependant déjà prévu des travaux à la route de Genève (placettes) – plantation d'arbres d'avenue, ainsi que la poursuite de la mise en conformité des prises d'arrosage et de fontaines

II. Travaux de réfection de parcs et de promenades

fr. 545'000.00

- Liaison chemin de Verdeil-chemin du Levant fr. 200'000.00
- Parc de Valency : fr. 200'000.00
Remise en état des chemins, des canalisations et de l'éclairage
- Volières de Mon-Repos fr. 50'000.00
- Aménagement de locaux fr. 95'000.00
en remplacement du local de la rue des Deux-Marchés

III. Travaux d'adaptation et d'amélioration de places de jeux et de leurs équipements

fr. 145'000.00

Selon le préavis No 2000/178, intitulé «Intentions de la Municipalité en matière de planification des places de jeux»¹, et plus particulièrement sous point 3.3 dudit :

«La mise à contribution des crédits cadre se limitera aux interventions de moyenne importance ainsi qu'aux interventions directement liées à la sécurité.»

Total

fr. 800'000.00

5.2 Plan des investissements

Le montant de ce crédit figure au plan des investissements 2004 et 2005 pour un montant de 800'000 francs.

¹ BCC 2001 - p. 178 à 191

6. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2004/37 de la Municipalité, du 16 septembre 2004;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 800'000 francs pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et promenades en 2005;
2. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges d'intérêts et d'amortissements y relatives, calculées en fonction des dépenses réelles, respectivement sous les rubriques 6600.390 et 6600.331 du budget de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement, service des parcs et promenades;
3. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
François Pasche